

Séance du 2 octobre 2023

Nombre de conseillers	
en exercice :	33
Présents :	25
Absents :	8
Procurations :	8
Votants :	33

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le deux octobre deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le vingt-six septembre deux mille vingt-trois par Monsieur Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Marie-Noëlle TAUZIN, Christian MAZUC (arrivé à 18h38), Catherine COUFFIN, Raymond BRALEY, Dominique BEC, Didier PIERRE, Sabine MIRAL, Jean-Philippe ABINAL, Gulistan DINCEL, Jean-Louis COSTE, Michel SOULIÉ, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Jacky MAILLÉ, Rachida EL HAOUARI, Franck TOURNERET, Stanislas LIPINSKI, Jean-Luc PAULAT, Benjamin GOURDON, Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA, Christian GIRAUD (arrivé à 18h48), Elisabeth GUIANCE, Liliane MONTJAUX, Isabelle COURTIAL

Absents ayant donné pouvoir : Christine LATAPIE, (pouvoir à Françoise VITIELLO), Valérie ABADIE-ROQUES (pouvoir à Jean-Philippe ABINAL), Fabienne VERNHES (pouvoir à Jean-Philippe KÉROSLIAN), Hakim GACEM (pouvoir à Catherine COUFFIN), Virginie SEXTO (pouvoir à Christian MAZUC), Jean-Marc LACOMBE (pouvoir à Isabelle COURTIAL), Mathieu GINESTET, (pouvoir à Liliane MONTJAUX), Amar GUENDOZI (pouvoir à Elisabeth GUIANCE)

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle TAUZIN

VASE/117-2023

**Attribution d'une subvention exceptionnelle
à l'association Onet-le-Château Football**

Vu l'avis unanimement favorable après examen des commissions en date du 25 septembre 2023,

CONSIDERANT que dans le cadre de sa politique de soutien aux associations castonétoises, la commune d'Onet-le-Château souhaite apporter un soutien financier exceptionnel à l'association Onet-le-Château Football, afin de couvrir en partie les frais kilométriques supplémentaires prévus pour la saison 2023-2024 de l'équipe fanion.

CONSIDERANT qu'après une saison remarquable qui permet au club de maintenir son équipe une en Nationale 3, le fait du changement de poule géographique décidé par la Fédération Française de Football, va engendrer pour le club d'Onet-le-Château Football de devoir effectuer des déplacements beaucoup plus conséquents que la saison passée.

ENTENDU que pour la saison 2022/2023, l'équipe Senior a effectué 4 200 kilomètres, et que pour la saison 2023/2024 plus de 8 500 kilomètres seront parcourus.

CONSIDERANT que ce soutien permettrait au club de continuer à pratiquer au niveau national, de représenter fièrement la commune d'Onet-le-Château et de contribuer ainsi à son rayonnement et son attractivité lors des rencontres extérieures.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix :

- attribue une subvention exceptionnelle d'un montant de 5 000 € à l'association Onet-le-Château Football, au titre du soutien de la commune aux associations.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Philippe KÉROSLIAN

La Secrétaire de séance,

Marie-Noëlle TAUZIN

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 03 OCT. 2023

Et de la publication le : 04 OCT. 2023